

FICHE DE CANDIDATURE / POSITIONNEMENT

STAGIAIRE Coordonnées du stagiaire à inscrire :

Nom : _____ Prénom : _____

N° Sécurité Sociale (NIR) : _____

Mail : _____ @ _____

Téléphone : _____

Niveau d'études : _____

Date et lieu de naissance : _____ / _____ / _____ à : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

EMPLOYEUR Coordonnées de l'entreprise:

Nom de l'entreprise : _____

Dénomination sociale (EI, GAEC, EARL,...) : _____

Siret (14 chiffres) : _____

Nom et prénom du gérant : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____ @ _____

Téléphone : _____

COCHEZ la prise en charge souhaitée selon votre situation :

ENTREPRISE = Si l'entreprise finance la formation.

VIVEA = Si vous êtes gérant non salarié cotisant à la mutualité sociale agricole:
⇒ Vous dépendez du VIVEA. Vous êtes installé depuis un an révolu en tant que chef d'entreprise non salarié, vous devez télécharger depuis votre espace personnel de la mutualité sociale agricole, une [attestation « de régularité au regard de la contribution VIVEA »](#).

OCAPIAT (Anciennement FAFSEA) = Si vous êtes salarié cotisant à la mutualité agricole :
⇒ Vous dépendez d'OCAPIAT (OPCO organisme financeur anciennement FAFSEA) sous réserve d'inscription du participant par l'entreprise et des places finançables disponibles sur OCAPIAT.

PARTICULIER : Financement de la formation par le stagiaire.

Handicap : 

Merci de cocher la case si le bénéficiaire de la formation est porteur d'un handicap et que vous souhaitez nous en informer.

Retrouvez notre catalogue de formations sur notre site internet : Retrouvez notre catalogue de formations sur notre site internet : www.campusvertdazur.fr/catalogue-stages-courts

NOM DES FORMATIONS SOUHAITÉES :

Nom et prénom du candidat :

→ Quelles sont vos attentes vis à vis des formations souhaitées ci-dessus :

→ Merci d'indiquer vos besoins éventuels de formations qui ne seraient pas proposées :

Je certifie l'exactitude des informations figurants dans cette fiche de candidature.

Je déclare avoir pris connaissance du programme de stage ainsi que des pré-requis

Par la signature de cette fiche de candidature/positionnement, l'entreprise ou le stagiaire atteste avoir reçu et pris connaissance des documents suivant et s'engage à en faire respecter les dispositions spécifiques : règlement intérieur, livret d'accueil du stagiaire, conditions générales de ventes et programme de l'action de formation.

Date : / /

Signature :

Pré-requis et équipements nécessaires pour les formations :

- ❖ **Pour toutes les formations** : Compréhension du français à l'oral comme à l'écrit.
- ❖ **Travaux en hauteur** :
 - **Positionnement** : Elagueurs avec peu ou pas d'expérience. Tenue de travail, chaussures de sécurité.
 - **Unité 1, 2 et 3** : Obtention de l'unité précédente. Elagueurs expérimentés (les débutants peuvent aussi avoir accès à ce stage). Pour l'unité 2 : EPI conformes (casque, pantalon, veste, gants, matériel de grimpe).
 - **Unité 4 et 5** : Obtention de l'unité précédente. Elagueurs expérimentés (les débutants peuvent aussi avoir accès à ce stage). Visite médicale obligatoire auprès de la médecine du travail "Apte aux travaux en hauteur". EPI conformes :
 - Pantalon, veste, gants, casque, chaussures de sécurité
 - Baudrier et harnais
 - Connecteurs - 6 mousquetons trilocks et 3 cordelettes à nœuds épaissés
 - Cordes adaptées à épaisseur (corde de rappel adaptée 50 m minimum et une deuxième de 30 m) à faible coefficient d'allongement et longueur adaptée à la situation
 - Cordes d'accès statique 10,5 mm - 50 m
 - Longe de maintien au travail (longe armée ou non)
 - Fausse fourche pour ancrage
 - Nœuds autobloquants.
 - **Initiation Unité 6** : Grimpeurs-élagueurs expérimentés = Le grimpeur a suivi un stage d'acquisition des bases et/ou une formation au poste de travail et mise en pratique en entreprise. Matériel et EPI identiques à l'unité 4 et 5. Visite médicale obligatoire auprès de la médecine du travail "Apte aux travaux en hauteur". SST et GSA en cours de validité.
 - **Unité 6** : Grimpeurs-élagueurs expérimentés = Le grimpeur a suivi un stage d'acquisition des bases et/ou une formation au poste de travail et mise en pratique en entreprise des techniques spécifiques au démontage des arbres. Matériel et EPI identiques à l'unité 4 et 5. Visite médicale obligatoire auprès de la médecine du travail "Apte aux travaux en hauteur". SST et GSA en cours de validité.
- ❖ **GSA** : SST en cours de validité.
- ❖ **Pour les formations nécessitant l'utilisation d'une tronçonneuse** : Il faut un SST en cours de validité.

Merci de renvoyer la fiche de candidature/positionnement à l'adresse mail suivante : sylvie.nubling@educagri.fr